 BULLETIN D’ADHESION FNPSA NORMANDIE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

Adresse Mail :

Téléphone :

Catégorie d’assurance : A /51 euros B/56 euros C/61 euros

Nom du club :

A retourner par mail :guikat@neuf.fr

Ou Dendrael guillaume

75 impasse du clos Quévillon

50110 Tourlaville

N’oubliez pas de fournir votre certificat médical

Votre certificat médical doit mentionner l’absence de contre-indication à la pêche sous-marine et éventuellement à la compétition et être daté de moins d’un an. (article L  231-2 à  L 231-4 du code sports)

-Formule A au tarif de 51 € dont licence FNPSA 31,30 €, assurance MMA 14,70 €, frais administratifs 5 €. Vous bénéficiez d'une assurance garantie décés de 10 000 € et d'une assurance invalidité permanente de 20 000 €

-Formule B au tarif de 56 € dont licence FNPSA 33,80 €, assurance MMA 17,20 €, frais administratifs 5 €. Vous bénéficiez d'une assurance garantie décés de 20 000 € et d'une assurance invalidité permanente de 40 000 €

-Formule C au tarif de 61 € dont licence FNPSA 34,80€, assurance MMA 21,20 €, frais administratifs 5 €. Vous bénéficiez d'une assurance garantie décés de 30 000 € et d'une assurance invalidité permanente de 60 000 €

